

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

• **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA.

• **Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Alexandre BIZAILLON représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Gérard CHENOZ représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DI MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jacqueline DURANDO représentée par Christophe LOPEZ - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Laurence JOUANDON représentée par Martine GOELZER - Mourad KAHOUl représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Guy PONTOUS - Christophe MADROLLE représenté par Pierre SEMERIVA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Jean-Louis MOULINS représenté par Gilles PAGLIUCA - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Louis TIXIER représenté par Mireille FOURNERON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL - Jocelyn ZEITOUN représenté par Samia GHALI - Karim ZERIBI représenté par Eugène CASELLI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

VOI 001-1886/10/CC

■ Approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes

DIFRA 10/4289/CC

Début de la Délibération Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur p Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif pour l'exercice 2010, il est inscrit :

- d'une part, la création d'autorisations de programme d'investissement pour un montant global de 71 010 000 euros sur la sous politique C 311 «Grands Travaux de Voirie» ;
- d'autre part, la création d'autorisations de programme d'investissement pour un montant global de 3 200 000 euros sur la sous politique C 350 «Parc de Stationnement».
- Ce montant total de 74 210 000 euros est inscrit au programme prévisionnel constitué d'opérations ci-après :

Sous – Politique	Libellé de l'autorisation de programme	Montant estimé
C 311	Vallon de Malpassé – voie de desserte de la zone d'activités à Marseille	660 000
C 311	Vallon de Malpassé – trame viaire à Marseille	14 000 000
C 311	EUROMED – Réalisations connexes à l'aménagement de l'Esplanade J4 à Marseille	4 700 000
C 311	Piétonisation autour du Vieux-Port à Marseille – Maîtrise d'œuvre et assistance	10 000 000
C 311	U430 – Chanteperdrix – St Loup à Marseille	18 000 000
C 311	Tunnel Prado Sud à Marseille – Participation MPM	10 000 000
C 311	Travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissements et de soutènement sur le territoire communautaire	10 400 000
C 311	Etudes Générales de voirie et d'infrastructures urbaines et maritimes sur le territoire communautaire	2 000 000
C 311	Etudes pour la réfection de la Caravelle à Septèmes-Les-Vallons	150 000
C 311	Parking en surface de la Treille à Marseille	1 100 000
TOTAL SOUS POLITIQUE - C 311		71 010 000

C 350	Parc de stationnement « les Mimosas » à CASSIS	200 000
C 350	Parc de stationnement Relais - Gare SNCF de Saint-Victoret	1 000 000
C 350	Parc de stationnement Relais - Gare SNCF de Cassis	1 000 000
C 350	Parc de stationnement Relais – Gare SNCF de La Ciotat et Ceyreste	1 000 000
TOTAL SOUS POLITIQUE - C 350		3 200 000

De plus, certaines opérations d'investissements existantes nécessitent une revalorisation de leur autorisation de programme, compte tenu des contraintes liées à des sujétions techniques imprévues ou tout simplement à des modifications de programme.

Pour tenir compte de ces modifications, quatre revalorisations d'autorisations de programme existantes devront être inscrites au budget primitif 2010, comme suit :

Sous Politique	Numéro d'Opération	LIBELLE	Montant Voté	Montant augmenté	Ecart
C 311	FC2113-04	L2 Est – Poursuite L2 (S8/A50-12°plan) à Marseille	40 751 000	42 124 000	1 373 000
C 311	2009/00109	Réhabilitation du Tunnel Vieux Port –Travaux à Marseille	22 000 000	26 000 000	4 000 000
C 350	2008/00010	Euromed – Réalisation d'un Parc de stationnement J4 à Marseille	15 300 000	16 200 000	900 000
C 350	I 5934-02	Euromed - Parc de stationnement République à Marseille	38 100 000	45 100 000	7 000 000
TOTAL			116 151 000	129 424 000	13 273 000

Enfin, il est à noter une diminution d'autorisation de programme existante : I 6504-02 – Réalisation du Boulevard de l'Etoile pour un montant de 12 602 400 euros.

Par ailleurs, les opérations correspondantes feront l'objet de délibérations d'affectation au fur et à mesure des besoins au cours de l'année 2010.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées les revalorisations et les créations d'autorisations de programme suivantes

Sous Politique C 311							
Numéro Opération	Libellé de l'autorisation de programme	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelles	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
2010/00012	Vallon de Malpassé voie de desserte de la zone d'activités à Marseille			660 000	100 000	560 000	
2010/00020	Vallon de Malpassé - Trame Viaire à Marseille			14 000 000	100 000	500 000	13 400 000
2010/00019	Euromed – Réalisations connexes à l'aménagement de l'esplanade J4 à Marseille			4 700 000	200 000	1 000 000	3 500 000
2010/00018	Piétonisation autour du Vieux-Port à Marseille – Maîtrise d'œuvre et assistance			10 000 000	500 000	3 500 000	6 000 000
2010/00021	U 430 – Chantepedrix St Loup à Marseille			18 000 000		1 000 000	17 000 000
2010/00014	Tunnel Prado Sud – Participation MPM à Marseille			10 000 000	6 000 000	4 000 000	

2010/00015	Travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement			10 400 000	1 000 000	2 000 000	7 400 000
2010/00013	Etudes Générales de voirie et d'infrastructures urbaines et maritimes sur le territoire communautaire			2 000 000	340 000	460 000	1 200 000
2010/00022	Parking de surface de la Treille à Marseille			1 100 000	400 000	700 000	
2010/00023	Couverture du Ruisseau de la Caravelle à Septèmes-les-Vallons			150 000	150 000		
2009/00109	Réhabilitation du Tunnel Vieux Port – Travaux à Marseille	22 000 000	4 000 000	26 000 000	2 000 000	13 300 000	10 700 000
FC 2113-04	L2 Est Poursuite L2 (S8/A50)-12ème plan) à Marseille	40 751 000	1 373 000	40 744 433	686 500	686 500	
TOTAL	SOUS POLITIQUE C 311			137 754 433	11 476 500	27 706 500	59 200 000

Sous politique : C 350							
Numéro Opération	Libellé de l'autorisation de programme	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelles	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
2010/00011	Parc de stationnement Relais - Gare SNCF de Saint-Victoret			1 000 000	50 000	500 000	450 000
2010/00016	Parc de stationnement Relais - Gare SNCF de Cassis			1 000 000	50 000	500 000	450 000
2010/00017	Parc de stationnement Relais – Gare SNCF de La Ciotat et Ceyreste			1 000 000	50 000	500 000	450 000
2010/00024	Parc de stationnement « les Mimosas » à CASSIS			200 000	80 000	120 000	
2008/00010	Euromed - Réalisation d'un parc de stationnement J4 à Marseille	15 300 000	900 000	16 200 000	8 100 000,00	8 100 000	
I5934-02	Euromed – Parc de stationnement République – Travaux à Marseille	38 100 000	7 000 000	45 100 000	7 820 958,72		
TOTAL				64 500 000	16 150 958	9 720 000	1350 000

Article 2 :

Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme suivante de 9 600 000 euros.

Numéro d'opération	Sous-Politique	Libellé de l'Autorisation de Programme	Montant de l'AP	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
2009/00164	C 311	Parc de stationnement les Caillols (350 places) à Marseille	9 600 000	50 000	3 900 000	5 650 000

Article 3 :

L'autorisation de programme N°6504-2 concernant la réalisation du boulevard de l'Etoile à Marseille, d'un montant de 20 250 000,00 euros, doit être diminuée de 12 602 400,00 euros portant ainsi l'autorisation de programme définitive à 7 647 600,00 euros.

Article 4 :

Les crédits nécessaires à ces opérations seront inscrits de manière prévisionnelle au budget 2010 et suivants sur les natures budgétaires 2031-2315-20413, sur les fonctions 815-822-820 ainsi que sur les sous politiques : C 311 et C 350.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée à la
Voirie et aux Grandes infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI